

## Communiqué de presse

Zurich, le 7 septembre 2021

### **SFP AST Swiss Real Estate Mise en oeuvre réussie de la collecte de capitaux**

- Certification de neuf biens immobiliers d'un volume de près de CHF 120.0 millions
- Valeur du portefeuille supérieure à CHF 340.0 millions
- Appel du capital restant au 15 septembre 2021

**Le pipeline présenté dans le cadre de la collecte de capitaux a pu d'ores et déjà être presque entièrement mis en œuvre. Neuf des douze biens immobiliers présentés, d'un volume de près de CHF 120.0 millions, ont été certifiés avec succès. Le portefeuille est désormais composé de 24 biens immobiliers d'une valeur vénale de plus de CHF 340.0 millions<sup>1</sup>.**

Sur les nouveaux fonds souscrits dans le cadre de la collecte de capitaux de CHF 88.0 millions, CHF 50.0 millions ont été appelés mi-juillet. La mise en œuvre réussie du pipeline sera à présent suivie de l'appel du capital restant au 15 septembre 2021. Après l'appel de capitaux, la part actuelle de capital tiers de 16.6% sera réduite à env. 5.2%. Avec les prochaines transactions, elle passera à nouveau à plus de 20%. La part résidentielle a pu être augmentée conformément à la stratégie et se situe à env. 51% concernant le loyer net et, pour ce qui est de l'allocation stratégique, à près de 60% en termes de valeur vénale.

SFP Fondation de placement (SFP AST), fondée en mai 2017 par Swiss Finance & Property SA, propose des groupes de placements dans le domaine immobilier en Suisse et à l'étranger. Le point principal du groupe de placements SFP AST Swiss Real Estate lancé en décembre 2018 consiste en des placements immobiliers Core/Core+ détenus directement en Suisse.

<sup>1</sup> Le bien immobilier situé à Affoltern a. A., Wohlhauserstrasse 19/21, a été certifié ; l'admission suivra à l'automne.

Bien immobilier	Date d'admission	Valeur vénale en milliers de CHF	Part d'utilisation loyer net	Etat locatif	Rendement brut
Lausanne, Rue du Valentin 62c	01.05.2021	20 800	100% résidentiel	100%	2.9%
Genève, Rue de Monthoux 27	15.06.2021	9 000	72% résidentiel 28% commercial	84%	3.1%
Glattbrugg, Rosenstrasse 7	01.05.2021	6 580	100% résidentiel	100%	3.1%
Bâle, Kannenfeldstrasse 12	01.07.2021	8 200	100% résidentiel	100%	2.9%
Bâle, Drahtzugstrasse 22	02.08.2021	6 028	100% résidentiel	100%	3.2%
Genève, Rue du Lyon 105	12.08.2021	28 900	100% commercial	97%	3.8%
Affoltern a. A., Wolhausenstr. 19/21	Beurkundet	7 976	100% résidentiel	100%	3.2%
Bâle, Mühlhauserstrasse 129	16.08.2021	6 127	90% résidentiel 10% commercial	100%	2.7%
Genève, Rue des Deux-Ponts 18	16.08.2021	24 800	79% résidentiel 21% commercial	97%	2.9%
<b>Total</b>		<b>118 400</b>	<b>64% résidentiel 36% commercial</b>	<b>97%</b>	<b>3.2%</b>



Genève, Rue de Lyon 105



Bâle, Kannenfeldstrasse 12



Bâle, Mühlhauserstrasse 129



Lausanne, Rue du Valentin 63c

Voir la vidéo avec des explications supplémentaires par Matthias Flückiger [ici](#).

### **Informations complémentaires**

Des détails complémentaires sur l'univers des placements, les instructions d'investissement et les conditions-cadres de SFP AST Swiss Real Estate peuvent être consultés dans le prospectus respectif, sur le site [www.sfp-ast.ch](http://www.sfp-ast.ch).

### **Plus d'informations**

**Dr. Gregor Bucher**  
**Directeur**

SFP Fondation de placement  
+41 43 344 74 27  
[bucher@sfp.ch](mailto:bucher@sfp.ch)

**Urs Kunz**  
**Head Client Relationship Management & Marketing**

Swiss Finance & Property SA  
+41 43 344 61 31  
[kunz@sfp.ch](mailto:kunz@sfp.ch)

**Matthias Flückiger**  
**Portfolio Manager**

Swiss Finance & Property Funds SA  
+41 43 344 62 59  
[flueckiger@sfp.ch](mailto:flueckiger@sfp.ch)

## **SFP Fondation de placement**

SFP Fondation de placement propose trois groupes de placement. La direction est déléguée à Swiss Finance & Property Group AG, l'administration de la fortune du groupe de placement SFP AST Swiss Real Estate à Swiss Finance & Property Funds SA. Il est possible d'obtenir le prospectus, les statuts, le règlement et les directives de placement ainsi que le rapport annuel respectivement actuel et les factsheets auprès de SFP Fondation de placement. Sont admises en tant qu'investisseurs directs les institutions de prévoyance exonérées d'impôts domiciliées en Suisse et les personnes morales qui gèrent des placements collectifs d'institutions de prévoyance exonérées d'impôts, qui sont assujetties à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et qui investissent exclusivement des fonds pour ces institutions dans la Fondation de placement. Vous trouverez de plus amples informations sur [www.sfp-ast.ch/fr/](http://www.sfp-ast.ch/fr/).

## **Disclaimer**

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations relatives au futur, par exemple des attentes, des plans, des intentions ou des stratégies concernant l'avenir. De telles déclarations sont soumises à des incertitudes et à des risques. Par conséquent, le lecteur doit être conscient que ces déclarations peuvent différer des événements futurs réels. Toutes les déclarations de ce communiqué de presse orientées vers le futur reposent sur des données à la disposition de Swiss Finance & Property SA au moment de sa publication. La société décline toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives du présent communiqué de presse à une date ultérieure en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du code suisse des obligations, de la loi fédérale sur l'investissement collectif ou de l'Ordonnance sur les fondations de placement (OFP). Les décisions d'investissement doivent être fondées exclusivement sur le prospectus d'émission et de cotation qui sera publié par la suite et présentera les risques associés à un investissement. Ce communiqué de presse n'est pas destiné à une mise en circulation hors de la Suisse. Il ne s'agit pas d'une offre relevant d'une juridiction conformément à laquelle une telle offre n'est pas recevable ou est soumise à une obligation d'enregistrement ou d'autorisation. Le présent communiqué de presse, copies incluses, ne doit pas être envoyé ou emporté ou distribué aux Etats-Unis ou remis à des « US-Person » (au sens de la Régulation S de l'US Securities Act de 1933 dans sa version respectivement en vigueur). Des parts de placement collectifs de capitaux ne doivent être ni proposées, ni vendues, ni livrées aux Etats-Unis et sur leurs territoires. Des parts du fonds ne doivent être ni proposées, ni vendues, ni livrées à des citoyens des Etats-Unis ou à des personnes ayant leur domicile ou leur siège aux Etats-Unis et/ou à des personnes physiques ou juridiques dont les revenus et/ou recettes, indépendamment de leur origine, sont assujetties à l'impôt sur le revenu étasunien, ainsi qu'à des personnes considérées comme ayant qualité de « US-Person » conformément à la Régulation S de l'US Security Act de 1933 et/ou à l'US Commodity Exchange Act dans la version respectivement applicable. Il en est de même concernant les Etats et pays dans lesquels une telle distribution est interdite.